



## Réponse de l'ACCP à la COVID-19 et son effet sur la désignation de CCC

L'ACCP a conscience que les étudiants et les universités partout au pays ont été affectés par la COVID-19, particulièrement les étudiants qui devaient obtenir leur diplôme ce semestre, ou commencer/terminer leur stage pratique. Nous avons reçu des demandes concernant notre réponse à la pandémie et sur ce que nous faisons pour aider les postulants au titre de CCC pendant ce moment difficile.

La direction, le conseil, les comités et le siège national ont travaillé ensemble pour répondre efficacement et rapidement aux inquiétudes. Nous aimerions vous faire part des mesures suivantes que nous avons prises en réponse à l'écllosion de covid-19, et cela pour répondre aux questions que l'ACCP a reçu et aider chacun à prendre une décision.

### 1) **Relevés officiels et vérifications du casier judiciaire**

L'ACCP aide ses membres à déposer leur demande d'accréditation CCC, mais n'est pas en mesure de recevoir les versions officielles de certains documents, à cause des fermetures provoquées par l'écllosion de COVID-19; elle leur permet cependant d'envoyer des versions non officielles pendant un temps limité seulement. Avec ces documents, les membres doivent attester d'un certain nombre de conditions, notamment : la véracité de leur auto-attestation; qu'ils devront envoyer les versions officielles à l'ACCP d'ici le 1er septembre; et que leur statut CCC sera révoqué si ces conditions ne sont pas remplies.

### 2) **Heures de contact direct avec les clients :**

Nous avons récemment adopté une motion visant à répondre aux besoins des étudiants qui



recevront leur diplôme en cette période et cherchent à obtenir leur accréditation CCC, malgré le nombre insuffisant d'heures de contact avec les clients pour leur pratique.

**Objectif de la motion :** répondre à l'inquiétude sans précédent des personnes récemment diplômées qui ne comptabilisent pas les 150 heures requises de contact avec les clients pendant leur stage pratique à cause de la COVID-19.

**Motion :**

Que les diplômés qui font la demande d'accréditation reçoivent l'accréditation CCC-Q s'ils ont effectué entre 75 et 149 heures de contact direct avec les clients sur le lieu de leur stage et qui satisfont à toutes les autres exigences.

Que pendant leur période de qualification CCC-Q, les demandeurs complètent le nombre d'heures manquantes et s'engagent en supervision directe avec un superviseur qualifié. Ces heures seront calculées à 0,10 fois les heures de contact direct supplémentaires exigées. À la discrétion des registraires, des heures de supervision supplémentaires à réaliser pourraient être requises au cas par cas.

Que les demandes de diplômés en counseling qui font une demande d'accréditation en comptant moins de 75 heures de contact direct avec les clients soient évaluées individuellement; le superviseur ou l'instructeur du stage pratique sur place devra soumettre une lettre de soutien en expliquant pourquoi le nombre d'heures de contact direct est inférieur à 75.

**3) Heures de contact direct avec les clients et counseling à distance :**

Nous savons que certaines universités permettent aux étudiants d'effectuer leurs heures de contact direct à distance (y compris par téléphone). Bien que l'ACCP ne le permette pas habituellement, cette politique a été révisée temporairement :

**Objectif de la motion :** accommoder les étudiant.es et les nouveaux/nouvelles diplômé.es qui ont exercé des services en ligne au cours de leur stage en raison de la crise COVID-19. Cette motion est une exception et n'est envisagée qu'en raison de la crise de la COVID-19. Elle ne vise pas à créer un précédent avec de nouvelles exigences de certification une fois la crise de la COVID-19 terminée.

**Motion :** Que les étudiant.es et / ou les diplômé.es récent.es dont  
-les stages ont été interrompus en raison de la COVID-19,  
-qui ont accompli 75 heures de contact direct avec les clients et  
-une combinaison de 75 heures de face à face et de counseling en ligne  
(éventuellement 75 heures de conseil en ligne) seront éligibles au CCC s'ils/elles



peuvent prouver que leurs heures de HCD en counseling en ligne sont supervisées directement dans un rapport de 5: 1.

Veillez noter que bien que l'ACCP apportera des modifications à ses exigences, les universités sont responsables de la définition des normes relatives à leurs programmes, et l'ACCP ne conseillera pas les étudiants sur comment suivre leur programme.